

Pourquoi parler des textes religieux à la prison ?

Je suis Catho et alors ?

« Et par le pouvoir d'un mot
Je recommence ma vie
Je suis né pour te connaître
Pour te nommer
LIBERTÉ »

Paul ELUARD

Pourquoi ne pas parler des textes religieux en classe, en formation ou en éducation populaire ?
Pourquoi porter cette laïcité si haut, quand elle devient obscurantiste, quand elle met au ban de la société des cultures, quand elle enlève nos libertés comme une religion intransigeante ?
Pourquoi fermer les yeux sur ces différentes cultures ? Et oui la religion fait partie de notre culture, que l'on croie ou pas !

Peut-être ai-je la chance de vivre dans un pays où il n'y a pas cette Loi sur la Laïcité et qu'elle n'est pas écrite dans la constitution. Peut-être que cela me permet de travailler sur les origines de cette Loi et pourquoi elle est importante et pas intolérante ?

Si cette Loi n'existe pas chez nous, elle n'en influence pas moins les débats aussi chez nous, elle met de l'incompréhension et elle produit surtout l'impression de s'en prendre aux Musulmans.

Avec mon recul de voisine de la France, je peux me permettre cet écrit. Pour moi, la Laïcité devrait ouvrir à l'étude des textes religieux, de toutes les religions. Lors de la naissance de cette Loi de 1905, c'était pour lutter contre l'emprise du Catholicisme sur l'État. Maintenant, elle est brandie comme une protection contre l'Islam.

En faisant cela et en niant l'étude des textes religieux et au premier chef ceux de l'Islam, nous faisons de l'obscurantisme, ce que nous reprochons à l'Islam.

D'ailleurs cette Loi dite de la Laïcité s'appelle en fait la Loi de Séparation de l'Église et de l'État. Cette Loi ne fut d'ailleurs constitutionnalisée que très récemment lors d'une question prioritaire de constitutionnalité relative au Concordat en Alsace-Moselle en février 2013.

Le problème est aussi une mauvaise interprétation de cette loi, un peu comme quand on parle de Darwinisme. Le Darwinisme, ce n'est pas ce que Darwin a écrit, comme la Loi de 1905 n'est pas la négation des religions.

« Article 1^{er} : La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes [...].

Article 2 : La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. [...] »

Mon expérience sur l'analyse des textes mythiques ou religieux s'est faite essentiellement en prison où je suis formatrice en « Français et Mathématiques » et animatrice d'atelier d'éducation populaire depuis 7 ans 1/2. Je travaille dans ce lieu dit sensible aux faits religieux. Pour moi, il n'est pas plus

sensible que dans les écoles. La prison est souvent un lieu où l'on trouve ou retrouve la religion (toutes les religions). Peut-être parce que c'est une façon de faire « pénitence » ? Anciennement la prison s'appelait le pénitencier, endroit où on devait faire pénitence. Il y a très longtemps les fenêtres des cellules étaient même en forme de croix, tout un symbole ! Pas étonnant que l'on y retrouve cette envie de renouer avec la religion pour son salut, pour le pardon, pour s'élever...

Je pense que le travail sur les textes religieux et mythiques est important en tout endroit, mais peut-être encore plus dans des lieux fermés où la pensée tourne en rond ou plutôt entre 4 murs. Si l'on ne peut pas travailler l'esprit d'analyse ni l'esprit critique sur ces textes, comment voulez-vous faire évoluer la pensée ?

Comment voulez-vous discuter et réfléchir sur des religions si on les renvoie dans la sphère privée alors que dans ces lieux il n'y a pas de débats intellectuels sur la religion et les textes ? Apprendre que ces textes ont été écrits dans un temps et un lieu qu'il faut remettre en contexte et surtout écrits par des hommes et non par Dieu. Il faut lire les textes au regard de notre histoire et de notre évolution du 21^e Siècle. Trouver comment ces écrits peuvent éclairer nos actions et nos valeurs.

En pouvant dans mon pays dire que je suis Catho me permet peut-être de pouvoir discuter et réfléchir avec les détenus sur un niveau « égalitaire ». Je ne suis pas une non-croyante qui leur donne la bonne parole de la laïcité !

Lorsque l'imam, le curé, le pasteur et la représentant de la « morale laïque » de la prison viennent à mes cours pour participer à des débats, cela permet, je pense, le cheminement de la pensée. Un débat passionnant sur le « Blasphème religieux » a eu lieu juste après l'attentat contre Charlie Hebdo, les échanges furent vifs et plein de passion, mais dans un vrai respect. Ainsi furent discutés les apports de l'imam sur la représentation du Prophète ou plutôt des prophètes, car Jésus est aussi un prophète dans l'Islam et c'était aussi dans les paroles de certains une défense des Chrétiens. Lorsque l'imam a parlé des chiites qui eux pouvaient représenter le Prophète, le débat c'est enflammé. Là encore l'éclairage sur les chiites qui sont bien des musulmans fut d'une grande utilité. Cela a permis de faire bouger certaines lignes. Il est dommage qu'en France on ne puisse faire ce genre de débat, car il y a cette Loi qui sort la religion de l'école.

Autres expériences de travail à partir des textes :

- Quand je reprends les textes du Coran parlant du rôle des Femmes de Coran, je peux travailler sur le sexisme et sur le patriarcat. Si je viens en Européenne et femme leur tenir un discours sur l'égalité des sexes sans me baser sur le Coran comment puis-je être entendue ? Si je prends les textes parlant des relations entre Khadija et le Prophète, je peux montrer que Khadija était commerçante et que le Prophète a été son employé, qu'elle était une femme indépendante et quand les amis du Prophète la critiquait parce qu'elle parlait aux hommes, le Prophète la soutenait.
- Quand je dis à mes apprenants que le premier Imam était une femme, cela les secoue, mais là encore je m'appuie sur les textes du Coran qui dit que le Prophète a confié à sa dernière épouse, Aïcha, la sauvegarde des textes ainsi que sa diffusion.

Si je n'avais pas la possibilité de travailler les textes religieux, je ne pourrais pas argumenter sur la place des femmes dans l'Islam et devrait me contenter de dire qu'ils sont obscurantistes et rétrogrades.

- Quand je travaille avec l'atelier créé par Joëlle et Jean-Louis Cordonnier sur le texte de la tour de Babel, je ne pourrais pas avoir des discussions sur la naissance des langues, la compréhension ou l'incompréhension entre les gens. Est-ce un Dieu vengeur et jaloux ou un Dieu qui a voulu créer la richesse et la diversité ?

En conclusion, pour moi, il ne faut pas nier la culture des gens, ni sociale, ni héréditaire et surtout pas religieuse. Notre problème actuel est la négation de ces cultures et de nos différences pour faire de nos pays un peuple uniforme et aseptisé. Nier nos cultures pour ne reconnaître que notre culture dominante post-coloniale nous amènera dans le mur.

Nous sommes dans une période de crise de confiance avec le pouvoir en place et les institutions et comme le disait déjà Pierre Bourdieu il y a 20 ans, notre société n'est pas à l'abri :
« L'obscurantisme est revenu mais cette fois, nous avons affaire à des gens qui se recommandent de la raison. Face à cela, on ne peut pas se taire ».(1)

Si on veut faire ensemble et non vivre ensemble, côte à côte sans reconnaissance de nos cultures, alors continuons à laisser les sécuritaires nous monter les uns contre les autres en brandissant la Loi de 1905.

Pascale Belleflamme, le 29 avril 2020

(1) Pierre Bourdieu, Propos recueillis par Isabelle Rüf, pour l'émission de Lison Méric «Fin de siècle» du 31/01/1999.